

# COMMUNE DE MONTBOUCHER

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle des fêtes place Maurice Chaumeil, le deux juin deux mille vingt-deux, suivant convocation en date du vingt-cinq mai deux mille vingt-deux, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Mme LANDREVIE Laurence a été désignée secrétaire de séance.

Présents : Mme COULAUD Céline,  
Mme COULAUD Laurence,  
Mme CHLEBOWSKI Murielle,  
M. DUBOEUF Goulven,  
M. FERRAND Marc,  
Mme LANDREVIE Laurence,  
M. SKRYPCZAK Claude,  
M. VELLARD Jean-Marc  
et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés et représentés : Mme AUFAURE Estelle, pouvoir à M. DUBOEUF Goulven ;  
M. BUISSON Thomas, pouvoir à Mme LANDREVIE Laurence ;  
M. ECHARD Laurent, pouvoir à M. FERRAND Marc.

*Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h02...*

### DELIBERATION

#### 1 – Souscription d'une ligne de trésorerie.

Une ligne de trésorerie est un emprunt à court terme, renouvelable, qui ne peut servir à financer que des dépenses de fonctionnement. On peut l'apparenter en fait à « une autorisation de découvert » pour les particuliers. Les intérêts ne courent que sur les montants utilisés.

Ce besoin s'explique par le décalage temporel existant entre les entrées et les sorties financières de notre collectivité.

Les dépenses mensuelles, qui couvrent les charges de personnel, les charges de fonctionnement de la mairie s'élèvent à une vingtaine de milliers d'euros.

Les recettes mensuelles se chiffrent à une trentaine de milliers d'euros.

Actuellement, viennent se greffer à ces chiffres mensuels, un peu plus de 50 000 euros de charges ponctuelles.

Il serait donc judicieux de pouvoir disposer d'une marge de manœuvre suffisante, pour faire face à toute éventualité. Monsieur le Maire propose donc de pouvoir négocier une ligne de trésorerie d'une soixantaine de milliers d'euros.

Plusieurs banques ont été sollicitées, celle qui proposera les meilleures conditions sera retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOPTE** la proposition d'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 60 000 euros, **à l'unanimité**.

### **INFORMATION au Conseil Municipal.**

#### **Cimetière :**

Il serait peut-être judicieux de se mettre en contact avec le ~~CUE~~ **CAUE**, afin d'étudier un engazonnement, qui pallierait aux soucis de . Le cimetière de Champagnat, analogue au nôtre, pourrait nous servir de modèle ?

....Monsieur le Maire clôt la séance à 19h42.